

TRINÔME

Prestation d'accompagnement du droit de visite d'enfant placé à partir de trois axes d'intervention.

Trinôme est un dispositif sur mesure, permettant au foyer d'offrir une prestation d'accompagnement du droit de visite via trois axes d'intervention : ***soutien à la relation, soutien à la parentalité, soutien au retour.***

La spécificité de Trinôme réside dans le fait que ce n'est pas le référent qui intervient mais l'un des éducateurs spécialisé dans l'accompagnement des droits de visite. Trinôme peut intervenir rapidement car le foyer n'établit pas de liste d'attentes. La prestation Trinôme mise en place par le foyer offre l'intérêt de connaître la situation de l'enfant et la situation familiale dans toute leur singularité et complexité. Il réduit donc considérablement le temps pour créer une relation de confiance, confiance nécessaire pour intervenir et mobiliser les compétences.

Trois éducateurs du foyer Saint-Vincent Enfants sont référents de ce projet. Ils sont répartis sur les deux groupes éducatifs de Saint-Vincent ce qui leur donne l'opportunité de connaître et d'être sensibilisés à l'ensemble des enfants et leur situation familiale. En tant qu'éducateurs de SVE, ils ont accès aux observations écrites de tous les enfants et peuvent être amenés dans le cadre des permanences téléphoniques notamment à répondre aux parents. Ils sont ainsi identifiés d'une manière ou d'une autre par les familles.

Le référent Trinôme n'est pas le référent de l'enfant. Cela permet de laisser la place au référent dans son suivi avec l'enfant et sa famille et ainsi de limiter les enjeux émotionnels.

Son intervention permet le regard croisé qui peut être nécessaire pour appréhender la situation dans sa globalité. Cette double intervention, différée (entretiens référent-référé/ entretien référent-famille) complète celle du référent Trinôme qui est en charge spécifiquement de la relation entre un enfant et son parent. Elle permet ainsi de stimuler les observations pour tenter de faire évoluer les compétences parentales.

A travers l'organisation des relations personnelles entre un enfant et son parent, le référent Trinôme favorise la relation par sa présence, en soutenant et en remobilisant les compétences du parent. Sa compétence métier et son expertise de l'enfant permet au référent Trinôme de créer une relation de confiance privilégiée avec le parent et d'accompagner sa relation avec son enfant là où il en est dans ses compétences. Il a la possibilité d'adapter son accompagnement à l'environnement de l'enfant ou du parent pour sécuriser l'enfant, et aussi pour que le parent retrouve ses repères avec son enfant placé. Il peut intervenir à tout moment de la semaine y compris le weekend. Des moments stratégiques d'intervention (repas, coucher) pourront être définis au préalable avec l'IPE, l'éducateur référent voire le parent.

Il existe plusieurs modalités d'accompagnement :

- **Le soutien à la relation par des droits de visites médiatisées** : le référent Trinôme assure une présence en 1 pour 1 durant une heure 30 en moyenne. Sa présence permet de garantir la sécurité de l'enfant tout en permettant une reprise de lien progressive. Le lieu de la rencontre sera défini de concert avec le référent et l'IPE et soumis au parent.

- **Le soutien à la parentalité, par le droit de visite accompagnée** : le référent Trinôme est présent au début et à la fin de la visite afin de vérifier les modalités de la rencontre (état d'esprit, contenu prévu, feed-back). Dans la mesure du possible, le lieu d'intervention sera le domicile du parent, mais sera soumis à validation de l'IPE
- **Le soutien au retour** dans le cadre du droit de visite libre : le référent Trinôme peut intervenir au domicile alors que l'enfant est en visite chez son parent notamment le weekend et les vacances, l'idée étant de faire le lien entre ce que vit l'enfant au foyer et ce qu'il vit à domicile. Le pont relationnel effectué par le référent Trinôme permet à l'enfant de s'autoriser à être comme il est au foyer dans toute sa singularité et d'aider le parent à gérer les difficultés auxquelles il peut être confronté. Ce soutien soutenu de proximité permet d'accélérer le processus de retour de l'enfant au domicile et donc in fine de lever le placement. Le référent Trinôme peut aussi favoriser l'acceptation d'une prise en charge extérieure ou d'une aide éducative en milieu ouvert à la levée définitive du placement.

Toute intervention sera accompagnée d'un bilan écrit adressé aux parents et au service placeur. Elle devra être réévaluée à chaque fin de séance. Cet écrit sera factuel, il reposera uniquement sur des éléments objectifs d'observations ciblées. Il fera l'objet d'une analyse et d'une proposition d'intervention.